

Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une conférence consacrée à des sujets sensibles à notre réalité: les soins et services à domicile pour les aînés, l'aide médicale à mourir (AMM), les directives médicales anticipées (DMA).

Cet événement se tiendra **le 10 avril 2025 au Camp Le Manoir des Éboulements**.

Rejoignez-nous dès **9h30** pour l'ouverture officielle de la conférence à 10h, où nous aurons l'honneur d'accueillir **monsieur Samuel Labrecque, conseiller pour l'AREQ aux dossiers sociaux**.

Programme de la conférence

1. *Ouverture et mot de bienvenue*

2. *Les soins à domicile pour les aînés*

- ✓ Objectifs de la présentation
 1. Mieux comprendre les services de soutien à domicile et le continuum d'accès;
 2. Faire le point sur la situation des services de soutien à domicile au Québec;
 3. Rapport de la commissaire à la santé et au bien-être ;
 4. Explorer des pistes applicables et appliquées dans notre région.

3. *Pause-café*

- ✓ Profiter d'une pause-café pour échanger avec d'autres participants, poser des questions à notre intervenant et nouer des contacts.

4. *L'aide médicale à mourir (AMM) et la demande médicale anticipée (DMA)*

- ✓ Les aspects légaux, éthiques et pratiques de l'aide médicale à mourir.

5. *La demande médicale anticipée*

- ✓ Les directives anticipées : cadre légal et mise en œuvre
- ✓ Conversations essentielles : comment aborder la demande anticipée avec les patients et leurs familles et s'ajuster à leurs volontés en matière de soins en fin de vie
- ✓ Échange sur les expériences pratiques et les leçons apprises par nos membres dans leur vécu

6. *Clôture de la conférence*

7. *Goûter*

- ✓ Un goûter sera servi dans la salle. Ce sera l'occasion de discuter plus informellement avec notre conférencier et les autres participants.

Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous pour cette journée enrichissante et inspirante.

Veuillez confirmer votre présence **avant le 31 mars 2025** en vous inscrivant sur notre site areq03h@gmail.com ou en contactant **monsieur Benoît Boivin au 418-617-9042 ou madame Francine Tremblay au 418-665-7409**.

Pour les non-membres, vous devrez payer un montant de 15\$ pour rencontrer les frais du goûter.

En raison de notre obligation de confirmer le nombre de convives auprès de notre traiteur pour le goûter, considérez l'obligation de vous présenter à partir de votre confirmation de présence.

Nous avons hâte de vous accueillir à cette conférence et de partager avec vous des idées et des expériences précieuses.

Cordialement,

Francine Tremblay et Benoît Boivin pour l'AREQ-03H